

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 28 septembre 2016

sous la Présidence de Madame Anne Viredaz Ferrari

**Préavis 15/2016 Réaménagement des écopoints situés à l'avenue Etienne
Guillemin et au chemin du Caudoz
Crédit demandé CHF 475'000.00**

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 15-2016 du 17 août 2016
- vu le rapport de la Commission désignée à cet effet
- vu le préavis de la Commission des finances

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 475'000.00 TTC, à prélever sur les disponibilités de la bourse communale, pour réaliser les travaux de réaménagement des écopoints situés à l'av. Etienne Guillemin et au ch. du Caudoz, soumis à l'enquête publique respectivement du 2 avril au 2 mai 2016 et du 4 juin au 4 juillet 2016 ;
2. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :
 - a) par annuités égales sur 15 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés à l'équipement des écopoints ;
 - b) par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Anne VIREDAZ FERRARI



Le secrétaire



Bernard MONTAVON